

## Les visites de courtoisie et de soutien au domicile

### Présentation

Des associations et des services (des CCAS par exemple) proposent des visites de courtoisie au domicile de personnes handicapées ou âgées pour maintenir des liens sociaux, ne pas laisser des aidants et des personnes aidées seuls, isolés.

Ce sont des occasions de prendre des nouvelles, de partager un moment convivial, d'apporter une écoute, un réconfort moral sans nécessairement parler de la maladie ou du handicap. Il s'agit de montrer que l'aidant et la personne aidée ne sont pas oubliés et que d'autres personnes pensent à elles, sont là pour les aider si besoin.

Ces visites peuvent aller au delà de simples contacts par de petits services de solidarité et d'entraide entre voisins. C'est le cas par exemple du dispositif développé par la ville d'Angers, sur le quartier de Belle-Beille : **les voisins relais**.

### Qui peut bénéficier de ces visites ?

Tout dépend de l'association, du service ou de la structure en est à l'origine. Ce sont souvent des personnes en contact avec une association, un CCAS, un service d'aide à domicile.